



BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont invités à participer à la

87^e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le jeudi 28 avril 2011, à 10h00

30, route de Pregny, 1292 Pregny-Chambésy, Genève
(parking et entrée en face de la Mairie)

Ordre du jour

1. Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2010 (rapport annuel, comptes annuels et comptes du Groupe) et des rapports de l'Organe de révision.

2. Décisions de l'Assemblée générale:

2.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2010

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport annuel.

2.2. Approbation des comptes annuels de la Banque et des comptes du Groupe de l'exercice 2010 arrêtés au 31 décembre 2010

Le Conseil d'Administration propose d'approuver les comptes annuels de la Banque et les comptes du Groupe.

2.3. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'Administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan:

Bénéfice net de l'exercice 2010	CHF	98'464'096.-
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	11'190'672.-
Bénéfice résultant du bilan	CHF	109'654'768.-
Dividende de 155 % sur le capital-actions	CHF	69'750'000.-
Attribution à la réserve légale générale		Néant
Attribution à la réserve spéciale	CHF	28'623'680.-
Report à nouveau	CHF	11'281'088.-
Total	CHF	109'654'768.-

Si cette proposition est acceptée, les dividendes suivants seront mis en paiement dès le 5 mai 2011 contre remise du coupon n° 24 :

	par action au porteur	par action nominative
Dividendes 2010	CHF 775.-	CHF 155.-
Sous déduction de 35% d'impôt anticipé	CHF 271.25	CHF 54.25
Montant net	CHF 503.75	CHF 100.75

Le dernier jour de négoce donnant droit à cette distribution est le vendredi 29 avril 2011, les actions étant négociées ex dividende dès le lundi 2 mai 2011.

2.4. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose de voter la décharge.

3. Nominations statutaires:

3.1. Election et réélection de membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose la réélection, pour leur période statutaire respective, de Messieurs E. Trevor Salathé, Luc Argand, Michel Cicurel, Manuel Dami, François Hottinger et Jacques-André Raymond.

Le Conseil d'Administration propose l'élection, pour une période statutaire de 3 ans, de Monsieur Jean Laurent-Bellue.

Il sera procédé à un vote individuel.

3.2. Renouvellement du mandat de l'Organe de révision pour l'exercice 2011

Le Conseil d'Administration propose le renouvellement du mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Genève en qualité d'Organe de révision.

4. Propositions individuelles

Le rapport de gestion, qui inclut les comptes annuels (comptes de pertes et profits, bilan et annexe), le rapport annuel du Conseil d'Administration et les comptes du Groupe, ainsi que les rapports de l'Organe de révision sont tenus à la disposition des actionnaires auprès de notre siège de Genève et de nos succursales de Fribourg et de Lausanne. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Les détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à l'Assemblée générale, ou s'y faire représenter, pourront retirer leur carte d'admission au plus tard le 26 avril 2011 auprès de notre siège de Genève et de nos succursales de Fribourg et de Lausanne, moyennant le dépôt des actions ou la remise d'un document attestant le dépôt de ces dernières auprès d'un autre établissement jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

La Banque se tient à la disposition des détenteurs d'actions au porteur qui n'entendent pas participer à l'Assemblée générale afin d'y assurer la représentation de leurs actions; elle s'engage, dans ce cas, sauf instruction contraire donnée par écrit, à voter en faveur des propositions du Conseil d'Administration.

En outre, la Banque désigne Maître Michel Gampert, notaire, rue du Général-Dufour 19, 1204 Genève, en tant que personne indépendante au sens de l'article 689c du CO pouvant être chargée de représenter les détenteurs d'actions au porteur qui ne souhaiteraient pas participer à l'Assemblée générale. Sans instruction, le représentant indépendant exercera le droit de vote dans le sens des propositions du Conseil d'Administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d du CO sont priés de communiquer le nombre et le type d'actions représentées au siège de la Banque le plus rapidement possible, mais au plus tard le 28 avril 2011, lors du contrôle des entrées.

Une convocation, accompagnée de la carte d'admission, sera envoyée directement **aux détenteurs d'actions nominatives** inscrits au Registre des actionnaires à la date du 31 mars 2011. Durant la période s'étendant du 31 mars au 28 avril 2011, aucun transfert d'actions nominatives n'interviendra au Registre des actionnaires.